

Pouvoir d'emprunt

nous constatons après une lecture plus attentive qu'il ne s'agissait là que de paroles ronflantes qu'aucune politique réaliste ne venait étayer.

Nous le savons, le secteur de la petite entreprise est la principale source de nouveaux emplois. On a dit à maintes et maintes reprises à la Chambre que, sur le continent nord-américain, deux tiers de tous les nouveaux emplois étaient créés par des entreprises comptant moins de 50 employés. C'est sans contredit un domaine où nous pourrions réveiller l'esprit dynamique, créateur et inventif des Canadiens et des entreprises canadiennes. Le budget, à mon avis, n'encourage guère la croissance des petites entreprises. Cela saute aux yeux, quand on songe à ce que le gouvernement aurait pu faire et qu'il n'a pas fait.

Je voudrais me reporter à l'analyse que la firme Drache et Goldstein a publiée sur les crédits d'impôt à l'investissement et la proposition concernant l'émission d'actions ordinaires. Ce document signale que ces mesures sont intéressantes en théorie, mais la petite entreprise n'a jamais recouru massivement aux crédits d'impôt à l'investissement à cause des restrictions qui sont imposées quant à la nature des biens à acquérir. Il fait aussi remarquer que, dans l'ensemble, les avantages destinés à la petite entreprise semblent s'être greffés sur les projets de stimulation de la grosse entreprise après coup et qu'ils ne s'attaquent pas aux véritables problèmes de la petite entreprise. Il n'est question nulle part de supprimer la taxe de 12.5 p. 100 à la distribution, de mettre fin à la réduction de l'amortissement du coût en capital, de rétablir éventuellement l'obligation pour l'expansion de la petite entreprise, de trouver des moyens de libérer une partie des épargnes-retraite pour qu'elles soient réinvesties dans les petites entreprises, ni d'instituer des crédits d'impôt pour favoriser l'emploi dans ce secteur.

Je pourrais proposer une exemption fiscale sur les premiers \$100,000 de bénéfices parce que les chefs de petites entreprises, comme les cultivateurs, sont les derniers à se payer un traitement. Ils réinvestissent leurs bénéfices dans l'entreprise pour créer des emplois et stabiliser les conditions économiques dans toutes les régions. La foule de suggestions et de recommandations qui ont été offertes par les divers groupes travaillant étroitement avec les petites entreprises n'ont pas été retenues.

Il y a également le domaine énergétique dont le député de Crowfoot a parlé. Je suis d'accord avec lui. Ce qu'il a dit de l'industrie pétrolière dynamique de l'ouest du Canada, surtout dans la province d'Alberta, était on ne peut plus juste. Il a dit qu'elle était surtout constituée de petites entreprises canadiennes, notamment dans les secteurs du forage, des services et des approvisionnements. Un grand nombre de ces entreprises qui étaient en activité depuis une dizaine ou quinzaine d'années ont dû déposer leur bilan. C'est tragique.

On avait laissé entendre que le budget viendrait en aide au secteur énergétique. Selon le *Journal* d'Edmonton du 21 avril, M. Hans Maciej, un économiste à l'Association pétrolière du Canada, aurait déclaré ce qui suit:

Le budget fédéral ne va pas tellement aider ou nuire à l'industrie pétrolière . . .

Il n'a aucun effet sur l'activité, dans l'immédiat . . .

Cette réflexion, envisagée dans le contexte du désastreux Programme énergétique national de 1980, nous fait voir que le gouvernement n'a pas encore réparé les dégâts qu'il a causés à l'industrie. Je répète que le Programme énergétique national de 1980 a fait perdre à l'industrie environ 20,000 emplois. Il a

forcé l'annulation de nombreux mégaprojets. Mon collègue en a décrit les effets non seulement pour l'Ouest mais pour l'ensemble du Canada. Je rappelle à la Chambre que chaque emploi créé dans l'industrie pétrolière en fait naître deux autres ailleurs au Canada. Nous connaissons les difficultés de l'industrie pétrochimique. Le fait est que le Canada a été un jour l'un des principaux producteurs du monde dans ce domaine mais à cause des lourds impôts à la production, l'industrie pétrochimique canadienne n'est plus en mesure de soutenir la concurrence internationale.

Des réalisations sont encore possibles dans le secteur énergétique, notamment l'usine de raffinage de l'huile lourde dans la région de Lloydminster-Wainwright. Elle nécessiterait un investissement d'environ 3.5 millions de dollars pour entraîner quelque 93,000 années-hommes de travail. A l'heure actuelle, Petro-Canada fait de la prospection pétrolière en Chine pour aider ce pays à suffire à ses besoins dans ce domaine, mais nous ne satisfaisons pas plus à nos besoins pétroliers que lorsque le Programme énergétique national a été établi. Nous n'avons pas su profiter de la possibilité que nous avons de convertir en avantage économique notre richesse en ressources énergétiques.

● (1240)

Ce faisant, je le répète, nous avons détruit un secteur producteur de services et de matériel extrêmement dynamique. Le député de Crowfoot a tout à fait raison: dans l'Ouest, sur près de 400 plates-formes moins de cinquante sont actuellement en activité. Il a cité le chiffre de 32. Je sais en tout cas qu'il y en a moins de cinquante. En dépit des mesures prises par le gouvernement de l'Alberta, nous pourrions nous estimer heureux si sur les 400 plates-formes, cent sont utilisées. C'est une catastrophe! Quel revirement de situation! C'est autant de débouchés pour nos jeunes qui sont perdus. Quantité de gens dans l'Ouest travaillent pour le secteur énergétique. Au lieu de tirer parti de ce potentiel, le gouvernement libéral a suivi une politique qui a eu pour effet d'empêcher de profiter de cette chance et de ce potentiel.

Le secteur agricole est un autre secteur qui offre d'énormes possibilités, mais dont le budget s'est totalement désintéressé. Chacun est au courant des difficultés que connaissent les agriculteurs, surtout depuis 1980. Plus de 400 exploitations agricoles ont fait faillite. Mais ce n'est là qu'un aspect du problème, car ce chiffre ne tient pas compte des agriculteurs qui ont liquidé leur ferme ou quitté la terre. La situation est tellement catastrophique dans l'Ouest que le nombre des faillites a progressé de 200 p. 100. Les banques ne font rien pour aider les agriculteurs, pas plus que le ministre des Finances d'ailleurs, qui a promis d'enquêter sur les banques qui exploitent les agriculteurs en leur réclamant de lourdes pénalités en cas de remboursement anticipé de leurs hypothèques et d'intervenir auprès d'elles.

Je connais un cas dans ma circonscription où une banque a décidé de suspendre un prêt de fonctionnement à un de ses clients. Celui-ci a donc été obligé d'obtenir un prêt auprès d'une autre banque. La somme à rembourser s'élevait à \$378,000. Comme l'emprunt a été remboursé par anticipation, la banque a réclamé le versement d'une pénalité de \$42,561, soit, selon une autre banque, trois fois plus que la pénalité normale de trois mois d'intérêts prévue en cas de remboursement anticipé d'un prêt hypothécaire.